



La Municipalité de *Saint-Apollinaire*

11, rue Industrielle, Saint-Apollinaire (Québec) G0S 2E0

Tél. : 418 881-3996 Fax : 418 881-4152

www.st-apolinaire.com

AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, Cathy Bergeron, directrice générale adjointe de la Municipalité de Saint-Apollinaire, qu'il y aura une séance ordinaire du conseil le 3 juin 2024 à 19 h 30, à la salle du conseil, 94, rue Principale.


Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

La demande concerne le lot 3 584 359 du cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Lotbinière, terrain desservant la propriété située au 750, rang Marigot. Le demandeur a fait une demande de dérogation mineure (Règlement numéro 595-2007) numéro 2024-012 afin de construire un garage détaché en cour avant.

Règlement de zonage	Norme	Dérogation demandée
590-2007	<p>Implantation autorisée :</p> <ul style="list-style-type: none">• Cour arrière• Cour latérale• Cour avant secondaire avec conditions <ul style="list-style-type: none">• Cour avant ayant une profondeur minimale de 30 mètres à la condition d'être à 15 mètres minimum de l'emprise de la rue et de ne pas être vis-à-vis le bâtiment principal.	<p>Autoriser un garage détaché en cour avant à 7.9 m de la ligne avant.</p>

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Saint-Apollinaire le 17 mai 2024.


Cathy Bergeron,
Directrice générale adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée Cathy Bergeron, directrice générale adjointe de la Municipalité de Saint-Apollinaire, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus, le 17 mai 2024, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, soit au bureau municipal et sur le site internet de la Municipalité.

Donné à Saint-Apollinaire le 17 mai 2024.


Cathy Bergeron,
Directrice générale adjointe

S'unir pour réussir!